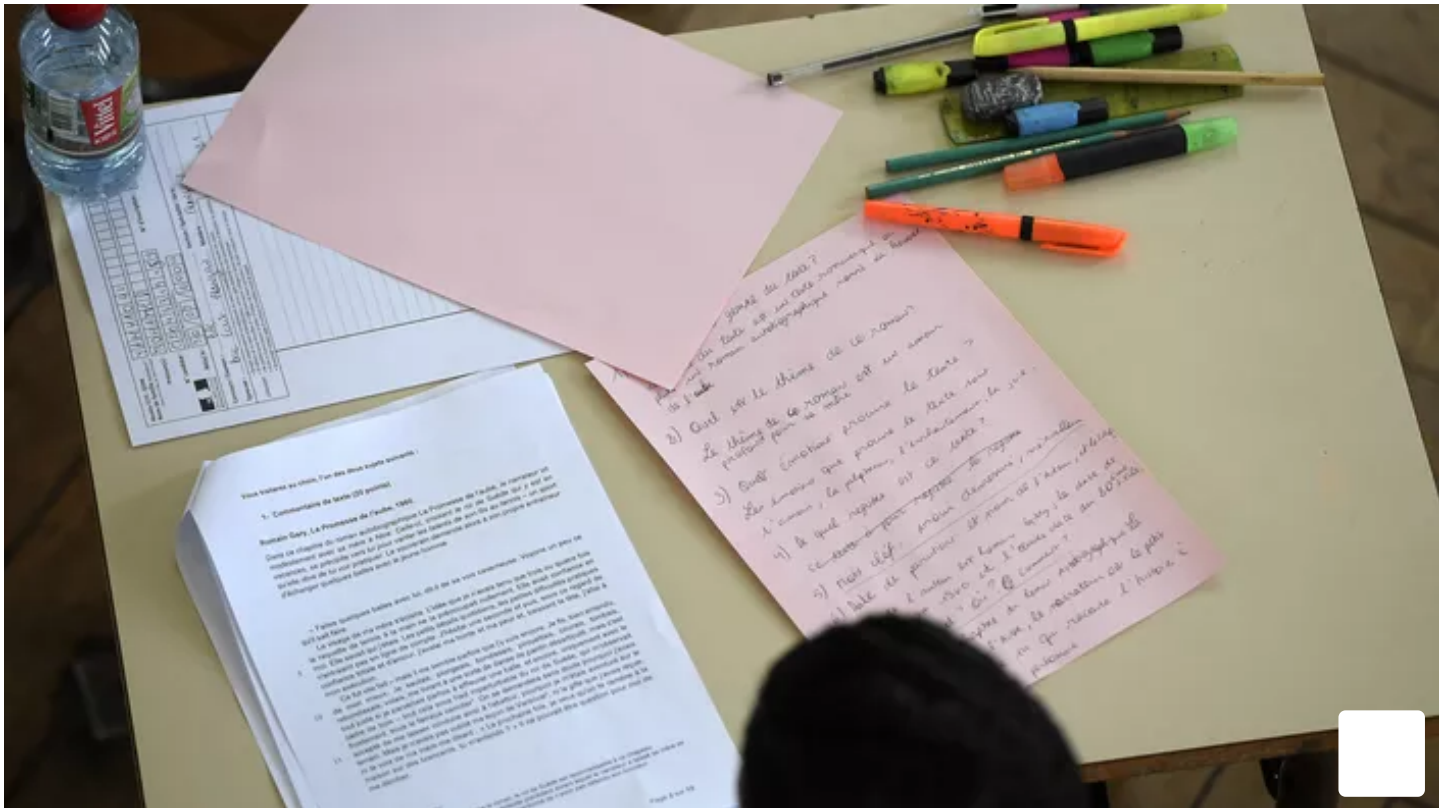


Angers : un enseignant mis en examen pour «incitation à la discrimination»

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 10 minutes



Cette mise en examen fait suite à la plainte d'un élève déposée début décembre. FREDERICK FLORIN / AFP

Lors d'un cours, ce professeur d'un établissement catholique sous contrat aurait «invité» l'un de ses élèves musulmans à «changer de religion».

Un enseignant d'un lycée professionnel d'Angers a été mis en examen vendredi pour «*incitation à la discrimination raciale ou religieuse*», «*harcèlement moral*» et «*dénonciation mensongère*», appris l'AFP dimanche auprès du parquet. Cette mise en examen fait suite à la plainte d'un élève déposée début décembre, a indiqué à l'AFP le procureur de la République, Eric Bouillard, confirmant une information du Monde .

Lors d'un cours dans cet établissement catholique sous contrat, l'enseignant aurait «*invité*» l'un de ses élèves musulmans à «*changer de religion*». L'enseignant, joint par *Le Monde*, plaide un trait d'humour mal compris. Placé sous contrôle judiciaire, il a «*interdiction d'exercer la profession d'enseignant*», a précisé M. Bouillard. Il comparaitra le 4 mai devant le tribunal correctionnel.

Selon le quotidien, l'enseignant est également «*maire d'une commune de 7.000 habitants et président d'une communauté de communes*». Il est «*actuellement encarté aux Républicains*» après avoir «*auparavant milité aux côtés de Philippe de Villiers (Mouvement pour la France) et Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France)*».